

cuisinière, pas infirmière

Défendons des CCT, mais
pas à n'importe quel prix.

2x OUI

le 26 novembre 2017



OUI à des conventions collectives ne faisant pas exploser les coûts de la santé!

Il est clairement démontré que les coûts de la santé à Neuchâtel sont bien plus chers que dans les cantons voisins. L'actuelle CCTSanté21 contribue largement à ce surcoût. Plus de 25% des bénéficiaires de la CCTSanté21 ne sont pas des soignants et devraient donc être soumis à la convention collective de leur branche, afin de ne pas alourdir la facture de la santé.

OUI à des conventions collectives qui ne font pas augmenter les coûts de la santé et les primes maladie dans le canton de Neuchâtel.

Pourquoi la CCTSanté21 est bien plus généreuse que les conventions du domaine de la santé des autres cantons, par exemple sur les horaires de nuit et de week-end?

Pourquoi un EMS affilié touche environ 30% de plus qu'un autre EMS fournissant les mêmes prestations?

Pourquoi une infirmière indépendante, qui travaille seule, peut s'affilier à la CCTSanté21 et être rémunérée 30% de plus qu'une infirmière indépendante non-conventionnée pour les mêmes soins?

Pourquoi les contribuables doivent-ils supporter un surcoût de CHF 1 million pour le seul fonctionnement de la CCTSanté21, dont près de la moitié pour les syndicats?

OUI à des conventions collectives qui valorisent le travail de chacun et qui puissent être négociées par secteur d'activité.

Pourquoi un cuisinier d'une institution de santé bénéficie de plus d'avantages qu'un cuisinier officiant ailleurs, alors que ses horaires sont nettement moins contraignants?

Pourquoi le personnel administratif, avec des horaires de bureau et n'étant pas au contact des patients, est soumis à la même convention que le personnel soignant astreint à des horaires irréguliers et des tâches bien plus pénibles?

Pourquoi avoir inscrit dans les lois des institutions la CCTSanté21, qui donne les pleins pouvoirs aux syndicats et bloque toutes négociations, avec impossibilité de la dénoncer?

Voter 2x OUI ne signifie pas démanteler les soins à Neuchâtel. Cela signifie redonner de la flexibilité à un domaine aujourd'hui figé et garantir la paix du travail avec de nouvelles CCT.

A l'heure où les coûts de la santé explosent dans le canton de Neuchâtel, pouvons-nous nous permettre des surcoûts annuels de plus de CHF 10 millions rien que pour HNE?

OUI à la protection des travailleurs, OUI à des CCT, mais pas à n'importe quel prix!